

le combat à coups de poing. La garde étant survenue, les combattants prirent la fuite. Cependant l'affaire du billet fut remise entre les mains des maréchaux et M. de Caumartin en fut le dépositaire. Peu de jours après, un seigneur étant venu le voir, lui parla de cette affaire et demanda à voir le billet, disant qu'il reconnaîtrait la signature. M. de Caumartin le lui ayant donné, le seigneur le déchira et donna les 400 louis d'or. On croit que c'est M. Dumay père qui s'est servi de ce moyen pour retirer son fils de la mauvaise affaire où sa mauvaise foi l'avait jetté.

26 Avril 1735.

J'espère que vous serez content de M^{lle} Connelles (1) et c'est, selon moi, un sujet à acquérir pour la province. Je ne luy trouve d'autres défauts que de n'être pas tout à fait assez animée sur le théâtre, et d'être trop sage ailleurs. Mais je compte sur le changement d'air et que le voyage lui inspirera un peu plus de hardiesse ; pour le reste, je m'en rapporte aux gens du métier, et si elle ne guérit pas de cette maladie à Lyon, je la garantis incurable.

L'Opéra n'a personne, et la retraite de M^{lle} Lemaure luy a fait un grand tort. Elle est entrée dans un couvent et a sacrifié la liberté à la douceur de la vengeance.

Il ne s'est rien passé de bien remarquable aux séances publiques de nos académies, Dans celle des Sciences, on y lut deux discours, l'un sur l'électricité et l'autre sur l'art de conserver les œufs pendant plusieurs années.

La séance de celle des Belles-lettres fut ouverte par un

(1) Louise Baton, fille de Hugues Baton, écuyer, née en 1714, elle débuta avec succès au Théâtre-Français en 1734; morte en 1750. Le public se montra, peu après ses débuts, très-sévère envers elle.